

# *Le Bulletin Printemps / Été*

*Le 26 juin 2024*



Ville de / Town of  
**BARKMERE**

Vol 54, No. 1



## **MOT DU MAIRE**

Cher(ère)s résident(e)s de Barkmere,

Un hiver doux nous a apporté un printemps hâtif, avec un dégel du Lac qui a pris tout le monde par surprise. Je ne sais pas si c'est un record, mais c'était certainement très tôt. Une chose semble certaine : c'est un présage de ce qu'un avenir avec le réchauffement planétaire va nous apporter et va affecter les cycles naturels dans les Laurentides.

Avec la fonte des neiges, quelques bonnes nouvelles ont émergé. Nous avons gagné une autre année, pour repousser la coupe forestière dans la presqu'île. Des représentants du ministère des Forêts ont confirmé que la coupe n'était pas planifiée pour l'automne 2024. Mais ce n'est pas terminé pour autant. Ils veulent rencontrer les représentants de la Ville vers la fin de l'été avec un plan pour adresser la plupart des arguments que notre communauté a exprimés durant leur consultation publique de l'an dernier. Notre position demeure la même : une coupe dans le milieu de notre Ville, dans un endroit visé que nous avons décidé de protéger et de dédier à des sentiers naturels, ce n'est simplement pas acceptable, peu importe les mesures d'atténuation qu'ils veulent proposer.

En parlant de consultations publiques, nous en aurons deux cet été, pour présenter et discuter le plan pour protéger une grande bande de forêts dans Barkmere et Montcalm, ainsi que les changements à notre plan d'urbanisme que le Conseil veut proposer. Avec ces changements, ainsi que le nouveau schéma d'aménagement du territoire de la MRC, nos règlements d'urbanisme devront être révisés pour s'adapter à ces nouveaux objectifs. C'est très positif, car la MRC va maintenant dans le même sens que Barkmere a toujours été, soit d'augmenter la protection de nos actifs naturels, les forêts, les lacs et les rivières.

Comme toujours, au début d'une nouvelle saison chaude, je vous encourage à la prudence sur les eaux du Lac des Écorces, de respecter les résidents de notre communauté, en vous tenant loin de leur quai avec votre ponton ou bateau à moteur, en évitant de faire de grosses vagues et en respectant la limite de vitesse dans le village. Nous ne voulons pas voir arriver de mauvais accidents, et nous voulons que tous puissent profiter de bons moments dans notre petit paradis.

Je vous souhaite un bel été, et j'espère vous rencontrer en personne!

*Luc Trépanier,*  
*Maire*

## Conservation des espaces naturels : le reste des Laurentides rattrape Barkmere

Par: **Stephen Lloyd**



Un rapide coup d'œil à notre histoire, à notre site Web, à nos bulletins d'information et à nos règlements vous dira que Barkmere a toujours été une communauté de conservation : cela fait partie de notre raison d'être. Par le passé, nous avons été un peu en décalage avec les autres municipalités des Laurentides, plus favorables au développement. Mais ce n'est plus le cas - elles sont en train de rattraper Barkmere !

En partie à cause des pressions internationales, notre gouvernement provincial prend des mesures pour atteindre l'objectif désormais universellement accepté de « 30 par 30 », c'est-à-dire de protéger 30% de son territoire d'ici 2030. La province a même lancé un appel proactif à la préparation de projets de conservation, préparés et soutenus par les régions, en particulier dans le sud de la province.

Notre MRC des Laurentides a relevé ce défi avec enthousiasme, au nom de ses municipalités membres. La MRC a reconnu que sa nature sauvage est un avantage inhérent à protéger. Elle constate que seulement 18% du territoire de la MRC est actuellement désigné pour être protégé. On a du travail à faire.

Comme vous le savez, Barkmere a une longueur d'avance. Comme l'explique plus en détail l'article du conseiller Jake Chadwick, nous avons déjà présenté notre projet de conservation, en collaboration avec la municipalité de Montcalm, pour la péninsule et la zone du « Inlet » qui s'étend jusqu'à la réserve naturelle Jackrabbitt.

Très concrètement, la MRC vient également d'adopter un nouveau schéma, ou plan d'aménagement, avec des dispositions très strictes en matière de protection de la nature. L'un des principaux éléments de ce schéma est l'interdiction de construire de nouvelles routes ou de prolonger les routes existantes dans les bassins versants de nos lacs laurentiens. Cette nouvelle disposition affectera la quasi-totalité de Barkmere.

Changer la « culture du développement » dans les Laurentides sera difficile et prendra du temps. La ville de Mont-Tremblant, qui a longtemps été l'épicentre de l'activité commerciale et immobilière dans les Laurentides, a récemment mené un sondage auprès de ses citoyens contribuables.

Il s'avère qu'ils sont maintenant massivement en faveur de la restriction du développement et de la protection du patrimoine naturel qui leur reste. La Ville de Mont-Tremblant a commencé à ajuster ses règlements à cet égard, en faisant quelques premiers pas.

Cependant, changer le consensus qui prévaut à Mont-Tremblant n'arrivera pas du jour au lendemain. Le développement de l'immobilier commercial autour du lac Tremblant est une valeur communautaire bien ancrée depuis des années, et de nombreux intérêts sont liés à cette mentalité. Une récente série d'articles dans *La Presse*, décrivant les frictions et la controverse associées au projet de condominiums de luxe « Lago » à Mont-Tremblant, montre que c'est une chose d'adopter de nouvelles règles de protection de l'environnement et que c'en est une autre de les faire respecter. Surtout lorsqu'il y a beaucoup d'argent en jeu.

Au moins, à Barkmere, nous avons un consensus communautaire sur la conservation. Continuons à bâtir sur ce consensus, plutôt que de bâtir notre littoral avec des condos de luxe !

*Stephen Lloyd,*  
*Conseiller*

# Questions d'environnement

Par: Jake Chadwick



## QUESTIONS D'ENVIRONNEMENT

Le bulletin de ce printemps aborde trois sujets importants liés à l'environnement : 1) les résultats des analyses de la qualité de l'eau effectuées l'été dernier ; 2) une mise à jour du projet de zone protégée ; et 3) l'introduction d'un nouveau protocole d'analyse environnementale que nous mettrons en place cette année.

### Résultats de la qualité de l'eau pour l'été 2023

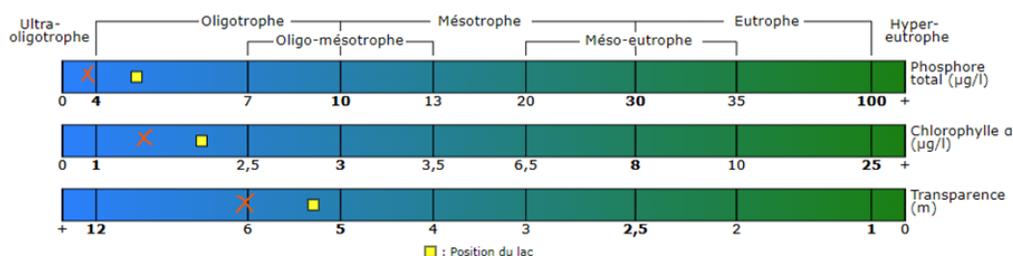
Comme d'habitude, l'APLE a participé au programme annuel RSVL (Réseau Surveillance Volontaire des Lacs) du Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements Climatiques, de la Faune et des Parcs.

Le tableau suivant présente les résultats du programme d'analyse de la qualité de l'eau du RSVL. Nous avons superposé avec un X rouge les résultats de 2022 à des fins de comparaison.

Données physicochimiques - Été 2023

Date	Phosphore total (µg/l)	Chlorophylle a (µg/l)	Carbone organique dissous (mg/l)
2023-06-18	4,2	2,9	3,3
2023-07-18	5,7	1,5	3,7
2023-08-20	4,5	1,7	5
<b>Moyenne estivale</b>	<b>4,8</b>	<b>2</b>	<b>4</b>

Classement du niveau trophique - Été 2023



En comparant la position du lac en 2023 (marques jaunes) à celle de 2022 (X rouges), on constate que nous nous sommes déplacés vers la droite à tous points de vue. Le lac a-t-il autant vieilli en un an ? Bien sûr, les résultats d'une année ne confirment pas nécessairement une tendance et nous avons déjà vu ces chiffres auparavant. Néanmoins, tout résultat indiquant un vieillissement est préoccupant. En ce qui concerne la transparence par exemple, la lecture moyenne en 2023 était de 5,5 mètres contre 6,1 mètres en 2022. Bien que cela semble être une réduction significative, nous avons eu plusieurs années inférieures à 6 mètres. En 2019, par exemple, la transparence moyenne était également de 5,5 mètres. Les raisons de cette baisse peuvent être nombreuses. La transparence est mesurée à l'aide d'un disque de Secchi, qui est un marqueur noir et blanc que l'on fait descendre lentement dans l'eau jusqu'à ce qu'il ne soit plus visible pour les yeux du chercheur. L'augmentation de la matière organique dans l'eau (conséquence directe du vieillissement) réduit la visibilité, mais il en va de même pour les eaux turbulentes, les fortes poussées de pollen, le ciel nuageux, la période de l'année et d'autres facteurs. En raison de la variabilité des conditions, 15 à 20 mesures sont effectuées au cours de l'été pour obtenir une moyenne. Les résultats peuvent également varier d'un chercheur à l'autre, car ils dépendent de la vue de chacun. Heureusement, nos mesures de transparence sont effectuées par Lyndsey Ackroyd depuis plusieurs années (merci Lyndsey !). Elle a fait remarquer que les jours de test de l'été dernier étaient un peu plus venteux que d'habitude. Une vérification rapide de certains lacs voisins a confirmé que le lac des Écorces n'était pas le seul à présenter des lectures de transparence réduites en 2023. C'est pour cette raison que nous prenons des mesures année après année afin de pouvoir mesurer les tendances à long terme. Si vous ne mesurez pas, vous ne pouvez pas gérer !

La teneur moyenne en phosphore de 4,8 µg/l est supérieure au résultat de 3,6 µg/l obtenu en 2022, mais similaire aux 4,4 µg/l enregistrés en 2021. Vous conclurez à juste titre qu'il y a également une grande variation d'une année à l'autre. Il nous est actuellement difficile de comparer les résultats récents concernant le phosphore avec les chiffres historiques, car le ministère est toujours en train d'ajuster les données historiques antérieures à 2017 en raison d'un changement dans la méthode d'analyse.

En fin de compte, la bonne nouvelle est que notre lac est encore bien dans le stade oligotrophe de sa durée de vie, ce qui confirme un état très sain.

### Projet d'Aire Protégée

Tel qu'annoncé dans le bulletin de l'automne dernier, nous avons été très occupés au cours des mois d'hiver à faire avancer notre projet d'aire protégée en collaboration avec Montcalm. Sous la direction de nos chefs de projet Éco-Corridors Laurentiens, nous avons bien progressé. Nous avons obtenu l'appui de la plupart des municipalités voisines et nous recueillons actuellement des résolutions d'appui de toutes les municipalités de notre MRC. La MRC a également été très proactive dans la promotion de notre projet ainsi que des trois autres projets majeurs de la MRC. Nous avons le sentiment d'être en position de leader dans ces initiatives à travers le Québec, grâce au soutien considérable de nos représentants gouvernementaux locaux. Il est important de noter que l'APLE apportera au projet son lot dans la baie Silver et que la ville de Barkmere apportera trois lots, deux dans la baie Cope et un dans la baie Silver. En 2024 également, une étude détaillée de la biodiversité de la région a été réalisée. Bien que nos forêts soient "typiquement laurentiennes", plusieurs espèces en voie de disparition ont été observées, ce qui aidera notre cause.

Un autre développement récent du projet est le début de l'étude socio-économique. Cette étude est dirigée par des chercheurs de l'Université de Sherbrooke et constitue une exigence du processus. Dans le cadre de cette étude, un questionnaire est en cours d'élaboration et sera envoyé à tous les résidents de Barkmere et de Montcalm pour aider à déterminer la valeur sociale et économique du projet pour les citoyens. Il s'agit d'un défi difficile à relever : quelle valeur accorderiez-vous à la création de cette aire protégée ? Quelle valeur monétaire lui donneriez-vous ? Ce n'est pas une mince affaire, mais les chercheurs

ont l'expérience d'études similaires sur les avantages pour le public. Le questionnaire sera envoyé aux habitants dans les prochains mois.

En raison de l'intérêt accru pour la création d'aires protégées conformément à l'objectif 30-30 du Québec (décrit par Stephen Lloyd dans son article), le gouvernement a décidé de lancer un "appel à projets" général afin d'évaluer l'intérêt général dans la province et de l'aider à prendre des décisions sur les différents projets. De toute évidence, cela ressemble à une bureaucratie supplémentaire qui risque d'entraîner des retards. Malheureusement, nous n'avons pas d'autre choix que de suivre l'exemple du gouvernement. Cela dit, notre plan de projet est prêt à être soumis au nouveau processus qui a été lancé la semaine dernière.

Enfin, veuillez noter qu'il y aura une présentation publique du projet par Éco-Corridors Laurentiens au centre communautaire le 6 juillet à 10 h. Nous encourageons tous les résidents à y assister afin d'obtenir un exposé complet du projet par l'équipe et de pouvoir poser des questions. Nous encourageons tous les résidents à y assister afin d'obtenir un briefing complet sur le projet par l'équipe et de pouvoir poser toutes les questions qu'ils souhaitent. À noter dans vos agendas !

### Nouveau protocole d'essai environnemental - Surveillance du benthos

À partir de cette année, nous surveillerons le benthos dans deux affluents principaux du lac.

Qu'est-ce que l'analyse du benthos et pourquoi l'effectuer ?

L'analyse du benthos, également connue sous le nom d'analyse benthique ou de surveillance benthique, implique l'étude et l'analyse des organismes benthiques, c'est-à-dire des plantes, des animaux et des micro-organismes qui vivent sur, dans ou près du fond des masses d'eau telles que les océans, les rivières, les lacs et les cours d'eau. Ces organismes, collectivement appelés benthos, comprennent un large éventail d'espèces telles que les vers, les crustacés, les mollusques et divers micro-organismes.

Le benthos est un excellent indicateur de la santé environnementale des écosystèmes aquatiques. Ils sont très sensibles aux changements de la qualité de l'eau et aux niveaux de pollution. L'étude de la composition et de l'abondance des communautés benthiques permet de détecter la présence de polluants et d'évaluer l'ampleur de la dégradation de l'environnement. Le déclin de certaines espèces peut être le signe d'une pollution ou d'une dégradation de l'habitat. Une grande diversité de benthos indique généralement un écosystème sain. Elle aide à comprendre la qualité de l'habitat et l'impact des activités humaines telles que la construction de routes et de bâtiments. C'est pourquoi les chercheurs estiment que l'analyse du benthos est probablement le meilleur indicateur d'alerte à long terme des effets négatifs du changement climatique. En commençant dès maintenant à collecter des données, nous serons mieux à même d'anticiper et de gérer l'avenir.

Les mesures du benthos seront effectuées par des biologistes de notre organisme de bassin versant L'organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (OBV RPNS). Ils sont formés pour effectuer l'échantillonnage et les analyses.

À la fin de la saison, nous obtiendrons un "score de benthos" pour chaque site, ce qui nous permettra de comparer les résultats avec ceux des années à venir et d'anticiper les effets du changement climatique et d'autres menaces pour la santé de l'environnement du lac et de ses environs.

Nous pourrions également comparer notre score de benthos avec celui d'autres lacs de la MRC qui effectuent également un suivi du benthos. Comme il s'agit d'un déterminant à long terme, nous effectuerons probablement les tests tous les deux ou trois ans. Pour en savoir plus sur la surveillance du benthos, vous pouvez consulter le site Web de l'OBV à l'adresse <https://www.rpns.ca/projet/rivieres-surveillees-sadapter-pour-lavenir-survol-benthos/>

*Jake Chadwick,  
Conseiller*

## Nouvelle aire de stationnement de Barkmere au débarcadère

Par: Kim Lamoureux



Vous avez peut-être remarqué une nouvelle aire de stationnement au débarcadère. Il s'agit d'une étape importante pour répondre aux besoins de la communauté de Barkmere.

Améliorer l'accessibilité :

Le débarcadère a toujours été un centre d'activités, servant de porte d'entrée au Lac des Écorces. Toutefois, ces dernières années, le manque d'espaces de stationnement supplémentaires, surtout pendant les journées fériées et les mois de juillet/août, a constitué un problème persistant, causant souvent des désagréments aux résidents et aux visiteurs.

Avec la nouvelle aire de stationnement, l'accessibilité a été grandement améliorée. Situé à proximité du débarcadère, les visiteurs peuvent désormais garer leur véhicule en toute simplicité, sans avoir à chercher un endroit où se garer très loin et de revenir à pied.

Au-delà de ses avantages pratiques, le débarcadère favorise l'engagement de la communauté. En offrant un point de rencontre central, il encourage l'interaction et la camaraderie entre les résidents. Qu'il s'agisse d'échanger des salutations amicales, de partager des conseils ou simplement de profiter d'un moment de connexion, le débarcadère est plus qu'un simple lieu de stationnement - c'est un espace dynamique où l'esprit de communauté se développe.

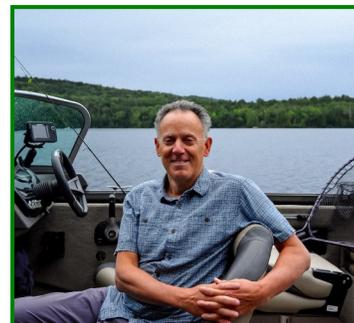
Nous vous souhaitons de passer un bel été !



*Kim Lamoureux,  
Conseillère*

## Notre Forêt

Par: Marc Frédette



La plupart d'entre nous s'accordent à dire que Barkmere est un joyau et que notre lac est très spécial. Autour de ce majestueux plan d'eau se trouve une nature sauvage unique et magnifique.

La forêt qui nous entoure offre un cadre idéal pour s'immerger dans la nature. Qu'il s'agisse de s'asseoir sur le quai avec une douce brise ou de dormir la nuit en entendant les chouettes rayées, nous profitons tous de ce que la forêt veut bien nous donner.

Nous venons à Barkmere pour nous retrouver et dame Nature nous permet de le faire. En chacun de nous, il y a un peu de Henry David Thoreau lorsqu'il dit dans son livre publié en 1854 ce qui suit :

*"Je suis allé dans la forêt parce que je souhaitais vivre délibérément, affronter uniquement les faits essentiels de la vie et voir si je ne pouvais pas apprendre ce qu'elle avait à enseigner et ne pas découvrir, au moment de mourir, que je n'avais pas vécu."*

Au cours des 40 dernières années, j'ai exploré et parcouru la forêt de Barkmere. Notre faune est abondante et très présente. En outre, la forêt cache également de nombreuses marques historiques pour celui qui veut les trouver. C'est comme remonter dans le temps.

On peut trouver des marques du premier arpenteur Allbright en 1856 ou des traces des feux de forêt de 1915 sur des roches calcinées ou de vieilles souches brûlées. Il y a de petits résidus de clôtures dans des endroits surprenants au milieu de la forêt, provenant d'activités agricoles abandonnées il y a 75 ans. Ce qui est fascinant, c'est que la Nature se défend et reprend très lentement le dessus.

Nous avons le privilège d'avoir à proximité la réserve écologique Jackrabbit, où la faune va et vient, comme les loups et les aigles à tête blanche. Certains d'entre nous ont vu des loups sur la glace mais la meute est avec nous toute l'année et couvre un vaste territoire. Pas très loin du lac, les ours se promènent. Il en va de même pour les coyotes, les orignaux et j'en passe.

Pendant que vous vous détendez et refaites le plein d'énergie, les conseillers municipaux pensent toujours à un avenir incertain, comme les développements et les routes. Par exemple, comme vous le savez probablement, l'équipe travaille fort, sous la direction du dévoué Jake Chadwick et de notre infatigable maire, pour créer une aire protégée afin que la faune puisse circuler et disposer d'un couloir lui permettant de trouver un abri et de la nourriture appropriés.

Nous travaillons d'arrache-pied pour sauver la péninsule d'une coupe et d'un chemin forestier. Ces chemins forestiers ne sont pas seulement une menace d'un point de vue environnemental, mais aussi une menace de développement potentiel, y compris par le gouvernement lui-même. Dans une municipalité proche de Barkmere, le gouvernement du Québec développe des terrains vacants sur terres publiques par le biais d'un processus de tirage au sort afin de promouvoir la construction. Ces terrains vacants sont petits sur des chemins forestiers améliorés et certains n'ont pas de front de lac. Barkmere est entourée de terres publiques. Par conséquent, notre belle forêt, qui se trouve en grande partie sur des terres publiques, ne peut pas être tenue pour acquise et nous devons continuer à nous battre pour préserver la beauté de Barkmere.

Je vous souhaite de passer un bel été !

*Marc Frédette,*  
*Conseiller*

## Cet été, je vise une note parfaite

Par: Ken Mann



Je suis assis et je m'apprête à écrire sur la navigation et la sécurité nautique. En début de saison, il est pertinent de faire un rappel sur le sujet. Par contre, je réalise rapidement en écrivant ces lignes que je n'ai pas une note parfaite en ce qui concerne le respect des pratiques de sécurité nautique! je ne porte pas toujours le gilet de sauvetage, je n'insiste pas toujours pour que les passagers les portent également. Pourtant elles sauvent de la noyade. Je n'attache pas à mon poignet le coupe-circuit de sécurité. Pourtant, il éteint le moteur en cas d'éjection du conducteur. Je ne vérifie pas régulièrement le fonctionnement de la lampe de poche qui se doit d'être étanche par ailleurs et qui s'avère essentielle en cas de panne des feux de navigation lorsque sur l'eau. Les pratiques de sécurité nautique existent car elles peuvent prévenir des accidents et sauver des vies. Je me dis alors, respectent-les donc...toutes!

N'oubliez pas de vous assurer du bon fonctionnement de vos feux de navigation (et de les allumer à la tombée du jour ou en cas de brouillard), de vous prémunir de gilets de sauvetages pour le conducteur et les passagers; de les porter plutôt que de les utiliser comme coussins... Assurez-vous d'avoir tout l'équipement nécessaire pour utiliser votre bateau en toute sécurité et en vertu de la loi. Je vous souhaite un très bel été en sécurité et un dernier rappel, celui de conduire avec courtoisie à l'égard des autres.

Transport Canada a produit un guide détaillé de sécurité nautique. Ça vaut la peine d'y jeter un coup d'oeil.

<https://tc.canada.ca/fr/transport-maritime/securite-maritime/securite-nautique>

**Vous trouverez ci-dessous un exemple d'une aventure récente qui aurait pu se terminer très mal. Il s'agit d'une personne bien connue à Barkmere qui navigue sur le lac depuis 25 ans....**

Samedi après-midi, le 18 mai, je m'en retournais au quai d'embarcation avec mon petit bateau en aluminium de 14 pieds pour aller chercher ma fille après sa journée de travail. Comme d'habitude, lorsque j'utilise ce bateau, je porte ma veste de flottaison compte tenu que je peux facilement basculer hors de l'embarcation s'il y a un vent fort ou des vagues robustes. De plus, je ne suis pas un bon nageur. En m'approchant de la baie principale, je remarque que l'une de mes amarres flottait derrière l'embarcation. Inquiet que cette dernière s'entortille autour de l'hélice, j'ai dû me lever de mon siège pour l'attraper et la ramener à bord.

Plutôt que de mettre l'engin au neutre, j'ai réduit la manette de gaz au minimum, en y laissant ma main dessus, croyant que c'était sécuritaire. Lorsque je me suis levé, le bateau a tangué et j'ai été éjecté de l'embarcation.

Comme je tombais, ma main a agrippé la manette de gaz et l'a propulsée au maximum alors que le moteur s'est retrouvé complètement à la gauche. J'ai aussi pris conscience que, comme la majorité des gens, je n'avais pas attaché le coupe-circuit à ma veste de flottaison.

Quand je me suis retrouvé à la surface de l'eau, j'ai vu mon bateau tourner en rond à vive allure et s'approcher de plus en plus vers moi. Je suis parvenu à nager plus loin non sans maladresse et j'ai été secouru par deux bonnes et jeunes personnes qui se trouvaient dans les environs. Assis et apeuré par ce qui venait de se produire, j'ai pensé que j'étais chanceux de m'en être sorti vivant.

Deux bons samaritains qui passaient près de nous sont parvenus après un long moment à s'approcher de mon embarcation et à éteindre l'engin.

Conclusion: Si on a un coupe-circuit sur l'engin, il y a une raison. Ne pas se lever lorsque le bateau est en mouvement, et s'il faut se lever, s'assurer que l'engin est au neutre.

*Ken Mann,  
Conseiller*

## La fierté d'être à Barkmere

Par: Marie-Hélène Lemarbre



Cet été, j'aimerais qu'on prenne le temps de souligner l'importance de notre communauté. Notre lac et son territoire ne seraient pas ce qu'ils sont sans elle. C'est grâce à cette communauté que nous avons pu, depuis presque un siècle, conserver notre lac si naturel et si peu développé. Préserver l'aspect naturel et sauvage de Barkmere est l'élément fondateur de notre communauté et notre municipalité. Comme mon collègue Stephen Lloyd l'a mentionné dans son article, beaucoup de municipalités de la MRC des Laurentides veulent emboîter le pas à Barkmere dans la conservation de territoire. C'est dire à quel point les fondateurs de Barkmere étaient visionnaires.

Tout le travail que nous faisons ensemble est essentiel et il ne faut surtout pas lâcher. Depuis que je suis au lac, votre communauté m'a toujours touché au cœur. Vous le savez, je l'ai déjà écrit dans quelques articles de bulletin. Au risque de me répéter, je n'ai pas choisi Barkmere par hasard. Tout ce qu'incarne Barkmere m'a conquis et je suis vraiment fier de maintenant en faire partie. J'adore travailler avec vous. Je sens que ce que nous faisons est hyper important.

Nous avons la chance, à Barkmere profiter d'une nature riche et de pratiquer plusieurs loisirs. L'environnement est extraordinaire pour prendre de longues marches en forêt, faire des balades en canot, en kayak, en planche à pagaie, pour se rassembler pour la voile, pour les régates, faire des pêches exceptionnelles, se baigner dans une eau magnifique, se balader en bateau, participer à toutes les activités organisées par le BLPA et j'en passe. Pour que tout ça se passe dans le respect et afin que tout le monde puisse en profiter, la communauté a travaillé ensemble à établir un code de conduite. Il est disponible à l'hôtel de ville si jamais vous ne l'avez pas déjà eu. Cela permet à tous de profiter du lac et de son environnement tout en respectant le vœu cher de notre communauté, celui de préserver notre nature. Je pense que nous avons tout en main pour passer un bel été. Je vous souhaite de profiter de votre lac, de beaux moments en famille ou entre amis et de la beauté étourdissante de notre petit coin de paradis. Bonne saison 2024!

*Marie-Hélène Lemarbre,  
Conseillère*

## Mot du Directeur Général

Par: Martin Paul Gélinas



Enfin voici le printemps 2024.

Je voudrais profiter de ce message pour vous souligner que cette année les préposés au débarcadère seront un peu plus insistants pour vous demander de garer votre véhicule automobile de façon à optimiser l'usage de notre stationnement. L'objectif de cette démarche est d'éviter de devoir aménager plus de stationnement. Nous nous devons de protéger les espaces verts qui entourent l'hôtel de ville. On vous demandera, à l'occasion de vous identifier afin d'être en mesure de vous avertir en cas de pépin. Il est arrivé par les années passées de retrouver un trousseau de clés par terre près d'un véhicule, ou de s'apercevoir qu'un toit ouvrant était demeuré ouvert etc. Nous aurions apprécié dans ces situations de pouvoir communiquer avec le propriétaire pour le prévenir de la situation.

Je vous demande de respecter les consignes que vous donneront ces jeunes et de les supporter dans leur travail. Ils ont à cœur de vous aider et de réussir la mission que nous nous sommes donnée d'éviter d'agrandir indûment le stationnement. Les aménagements de ce printemps devraient satisfaire nos besoins. Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration.

### CONTENEURS SEMI-ENFOUIS

Nous nous proposons d'installer vers le mois d'octobre, des conteneurs semi-enfouis en remplacement de ceux qui sont actuellement installés et que personne n'apprécie vraiment. L'objectif de ces nouveaux conteneurs est de réduire les odeurs, puisque la majorité des matières se retrouvent sous terre, réduire les apports de gros objets par une ouverture plus petite, faciliter l'accès à l'ouverture car celle-ci est plus accessible et plus petite, et finalement, l'esthétique de cet équipement est plus agréable que la situation actuelle. Un autre avantage à ce projet, est qu'il sera entièrement financé par le programme provenant du partage de la TPS, donc aucun coût supplémentaire pour les contribuables.

Bien sûr, je ne voudrais pas terminer mon message sans vous rappeler que tous les employés de la ville sont là pour vous rendre service et que toutes vos demandes sont les bienvenues. Je vous souhaite un bel été.

*Martin Paul Gélinas,  
Directeur Général*

## Mot de l'Adjointe Administrative

Par: Shanny Larose



Alors que nous entamons la saison estivale, voici quelques rappels et mises à jour importants pour garantir à tous une période agréable et sans encombre. Notre bureau est ouvert tous les jours de 8h30 à 16h30. N'hésitez pas à nous contacter pendant ces heures pour toute assistance dont vous pourriez avoir besoin.

### Nos employés d'été

Nous sommes ravis de vous présenter notre équipe dévouée d'agents d'accueil pour cet été : Daphné, Zoé, Oscar, Mathilde et Frédérick. Ils sont engagés afin de maintenir la qualité de l'eau et de l'environnement propres et sûrs. Nous sommes heureux de les avoir parmi nous cet été!

### Feux d'artifice sur l'ensemble du territoire

Veillez noter qu'en vertu de l'article 270 sur les nuisances, les feux d'artifice sont **interdits** à Barkmere. Les particules de ces feux d'artifice sont nuisibles à la santé du lac ainsi qu'à la forêt environnante. Vous pouvez consulter ce règlement sur notre site web: [http://barkmere.ca/wp-content/uploads/2022/09/271\\_FR\\_Nuisances.pdf](http://barkmere.ca/wp-content/uploads/2022/09/271_FR_Nuisances.pdf)

### Surveillance du myriophylle

Entre le 1er juillet et le 15 août, nous vous encourageons à surveiller les rives pour détecter la présence de myriophylle ou toute autre anomalie. Vos observations sont cruciales pour maintenir la santé de notre lac. Vous pouvez soumettre vos rapports au programme CEAP : <https://docs.google.com/forms/d/1D54Z3ZLZKpHhhVb5yl5dCR-CCBJUFFzifN9nwVePitU/edit>

À cet effet, nous envisageons former une équipe dans le but d'éventuellement prendre la relève de nos plongeurs Sylvain Miller et Annie Létourneau. Il est essentiel de pouvoir compter sur une telle relève pour nous assurer de contrôler le myriophylle pour des années à venir.

Bon été! Nous avons hâte de vous voir profiter de cette belle saison.

*Shanny Larose,  
Adjointe administrative*

## Mot de l'inspectrice

Par: Annie Larocque



Bonne saison à tous!

### Protection des rives

Je profite de l'occasion du bulletin afin d'effectuer un rappel concernant certains éléments relatifs à la protection des rives et contenus à la réglementation d'urbanisme.

Ces dispositions démontrent notre souci de la protection des rives du Lac des Écorces, de la qualité de l'eau et du milieu aquatique.

Les lacs et les cours d'eau sont des écosystèmes complexes et fragiles et nous devons tous participer à assurer le maintien de cette qualité de l'eau du Lac des Écorces qui fait notre richesse.

Afin d'assurer le maintien de la rive d'un lac ou d'un cours d'eau, les travaux d'aménagement ou d'entretien visant le contrôle de la végétation telle la tonte de gazon et le débroussaillage sont interdits à l'intérieur des quinze mètres de la rive. Les végétaux retiennent et éliminent les polluants des eaux de ruissèlements avant qu'ils n'atteignent le lac.

Cet été, nous porterons une attention spéciale au respect des dispositions concernant la protection des rives.

Pour toute question, veuillez-vous référer à la réglementation d'urbanisme ou auprès de moi, il me fera plaisir de vous répondre.

Nous rappelons également les éléments suivants :

Limiter la vitesse en bateau pour éviter les vagues qui causent l'érosion des berges. La vitesse dans les zones peu profondes, remet en suspension dans l'eau les éléments nutritifs favorisant la croissance des algues et plantes aquatiques;

Utiliser des produits de lavage sans phosphate;

Laver toutes les embarcations afin d'assurer la protection des plans d'eau. Une source de contamination par des espèces étrangères est reliée aux déplacements d'embarcations d'un plan d'eau à l'autre;

Ne pas installer de pots de fleurs sur les quais ou sur la rive. L'engrais provoque les mêmes dommages pour le lac que les éléments nutritifs venant de plusieurs fosses septiques versées dans l'eau.

### Éclairage extérieur

Je profite également de l'occasion du bulletin afin de rappeler qu'aucun luminaire extérieur fixé à un abri à bateau ou à un quai n'est autorisé.

À l'intérieur d'une bande de cinq mètres de la rive, aucun luminaire au sol ou autre dispositif d'éclairage extérieur n'est autorisé.

De plus, pour des questions de sécurité, un quai doit être muni de bande réfléchissante sur au moins deux de ses côtés.

Je vous invite à vous informer auprès de moi si vous avez besoin d'un permis de construction ou d'un certificat d'autorisation et quels sont les documents à joindre à votre demande.

Il me fera plaisir de répondre à vos questions et de vous aider dans vos projets.

*Annie Larocque,  
Inspectrice*

## INFORMATIONS SUR L'HÔTEL DE VILLE

### HEURES D'OUVERTURE

Du 1er juin à Octobre

*Ouvert à chaque jour de 8h30 à 16h30*

Maire:	819-681-3374, poste 5100	maire@barkmere.ca
Direction Générale et Greffe:	819-681-3374, poste 5101	dg@barkmere.ca
Finances (compte de taxes):	819-681-3374, poste 5102	finance@barkmere.ca
Communications:	819-681-3374, poste 5102	communications@barkmere.ca
Urbanisme et infrastructures:	819-681-3374, poste 5103	inspecteur@barkmere.ca

